Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 083-218300903-20260126-DEL26_01_3_3-DE

COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES

N° 26/01/3.3

SEANCE DU 26 JANVIER 2026
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE 26 JANVIER à 18 HEURES

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
33	29	2	2

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

PRESENTS :

Robert BENEVENTI, Christine DEL NERO, Michel THUILIER, Dominique RIGHI, Laetitia QUILICI, Michel OLLAGNIER, Carine GINZAC, Didier MARTINA-FIESCHI, Delphine GROSSO, Guy PHILIPPEAUX, Nadine ALESSI, Jean-Louis PIERACCINI, Robert ARPINO, Antoine VACCARO, Patrick APARICIO, Thierry AKSOUL, Nathalie PESCHARD-LAUZIERE, Philippe CASTILLO, Valérie MASSENET, Katell LE BLEIZ, Hélène CAREN, Stanislas ROQUEBERT, Julien ROCCHIA, Ombeline LOMPRE, Benoit ADET, Anaïs HATRET, Christian BERCOVICI, Claudie CARTEREAU-ZUNINO, Catherine MAGADDINO

REPRESENTES :

Nicole BERNARDINI représentée par Laetitia QUILICI
Brigitte CREVET représentée par M. le Maire

ABSENTS :

Florence GARRONE
Patrick JOLI

Secrétaire de séance : Anaïs HATRET

VOTE :		
UNANIMITE :	**POUR** : 29	**CONTRE** :
ABSTENTIONS : 2		**BLANC(S) et NUL(S)** :

OBJET : Autorisation d'engagement, de mandatement et de liquidation avant le vote du BP 2026 – Budget principal

Madame Christine DEL NERO, 1ère adjointe au Maire rappelle à l'assemblée que la délibération n°25/12/3.3 a été approuvée autorisant l'engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement en 2026 dans la limite du quart des crédits inscrits en 2025.

Il convient de corriger notre délibération de 01.12.2025 (omission d'un chapitre) en précisant la totalité des chapitres concernés.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 083-218300903-20260126-DEL26_01_3_3-DE

Le nouveau tableau proposé est le suivant :

BUDGET PRINCIPAL

CHAPITRES	Crédits ouverts en 2025	Autorisation de dépenses en 2026 (quart des crédits)
20 Immobilisations incorporelles	589 507	147 376,75
204 Subventions d'Equipement versées	5 383 000	1 345 750
21 Immobilisations corporelles	7 069 344,96	1 767 336,24
23 Immobilisations en cours	13 944 207	3 486 051,75
45 Opérations pour compte de Tiers	18 263 876,66	4 565 969,16
		11 312 483,90

L'ASSEMBLEE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 1612-1,

CONSIDERANT le vote du BP 2026 prévu par la ville en 2026,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,
APRES DELIBERE,

1. CORRIGE une omission concernant notre délibération du 01/12/2025.

2. AUTORISE en 2026 Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement non inscrites en autorisation de programme dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

3. DIT que le montant et l'affectation des crédits correspondants sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

CHAPITRES	Crédits ouverts en 2025	Autorisation de dépenses en 2026 (quart des crédits)
20 Immobilisations incorporelles	589 507	147 376,75
204 Subventions d'Equipement versées	5 383 000	1 345 750
21 Immobilisations corporelles	7 069 344,96	1 767 336,24
23 Immobilisations en cours	13 944 207	3 486 051,75
45 Opérations pour compte de Tiers	18 263 876,66	4 565 969,16
		11 312 483,90

LE MAIRE
Robert BENEVENTI

MAIRIE D'OLLIOULES 3 (Var)

Le ou la secrétaire de séance